Vendredi 4 Décembre 1914 (Edition P. L. G. — N° 24) C. Le Numéro 10 Cmes 30me Année — N° 162

# LE MESSAGER DE BRUXELLES

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE & FINANCIER

*Abonnements : Pendant la durée de la guerre 3 francs par mois (Bruxelles et faubourgs)*

AVIS. — Adresser toute correspondance à la direction du MESSAGER DE BRUXELLES

Dépositaire pour CHARLEROI et environs : M. MOUTEAU, 37, rue Chavane, CHARLEROI.

**Rédaction et Administration : 1, Quai du Chantier, 1, Bruxelles. - Téléph. A 1610**

## LA PANNE

C'est un petit village de pêcheurs, dont les maisons basses se disséminent dans les dunes, ou se groupent au bord de la route. Une longue route, plantée de peupliers, dont le grand vent du large achève, ces jours-ci, d'arracher les dernières feuilles d'or. Un peu plus loin, tout au bord de la mer, une station balnéaire toute neuve, ramassée devant la plage de coquettes villas, de hautes maisons de briques face à la mer.

En temps ordinaire, après la joyeuse animation de la saison, tout est clos sur cette plage, dès que vient novembre. Maintenant, une animation singulière y règne. Des soldats de diverses nations y campent, et les habitants qui, après plusieurs paniques successives ont pris le parti d'y demeurer, les regardent passer avec une confiance de plus en plus affermie. Les goumiers marocains y retrouvent dans les dunes, sous le ciel du nord, les aspects du désert...

C'est La Panne, le dernier coin paisible de Belgique, le cœur provisoire du pays envahi, puisque le roi et la reine y séjournèrent Le dernier coin paisible !

Mais on y a entendu la canonnade bien près, et du haut des dunes, par temps clair, on y a pu voir la bataille — ce qu'on voit d'une bataille — là-bas du côté de Nieuport, par delà l'Yser.

***

Le roi, quand il y vint, dut nécessairement faire en lui-même de singuliers retours sur le passé. Quand il n'était que prince héritier, il y vécut de paisibles jours d'une bourgeoise villégiature. On se souvient dans le pays de l'avoir vu en costume de plage, s'asseoir sur le sable et regarder jouer ses enfants en fumant sa pipe. Mais d'autres liens mystérieux doivent l'attacher à ce coin de terre : c'est à La Panne, qu'en tenant héroïquement le drapeau de la Belgique indépendante et libre, le roi Albert a indissolublement uni la nation et la dynastie. C'est à La Panne que son grand-oncle, Léopold Ier, prit possession du royaume de Belgique, le 1er juillet 1831...

***

Il arrivait de Calais, où il avait débarqué, venant de Londres, avec la députation du Congrès national qui était allé lui offrir la couronne de Belgique, après le refus du duc de Nemours.

A Calais, il avait été reçu avec une certaine solennité, le gouvernement de Louis-Philippe tenant à montrer par son accueil qu'il accordait sans arrière-pensée, l'appui de la France au nouveau roi des Belges. Son navire, le « Crusader », avait été accueilli par une salve d'artillerie comme en n'en fait entendre qu'aux souverains ; il avait trouvé sur le quai le général Belliard, représentant du roi des Français, et M. Lehon, ministre de Belgique à Paris, qu'accompagnait le comte Van den Straeten-Ponthoz, secrétaire de la légation, et dont le petit-fils occupe actuellement, rue de Berri, les mêmes fonctions ; il y avait eu à l'hôtel Dessai un grand banquet, auquel avaient assisté les officiers de la garnison, et le lendemain on était parti pour Dunkerque, escorté d'un piquet de cavalerie, lequel n'avait quitté les voitures qu'à l'approche de la frontière belge. Le voyage avait donc été aussi triomphal que possible, mais l'entrée en Belgique fut peu solennelle ; c'est devant une centaine de pêcheurs et de paysans, devant une misérable auberge de campagne qui servait de relai de poste, que le premier roi des Belges fit son premier discours officiel.

Ils n'en entendirent pas un mot d'ailleurs.

C'est au général de Wauthier, envoyé par le gouvernement de Bruxelles, qu'il fut adressé. Le général l'ayant complimenté au nom de l'armée, le roi répondit avec une gravité que les circonstances politiques rendaient émouvante pour les quelques rares personnes qui étaient au courant de la situation :

« Je reçois avec plaisir, dit-il, l'assurance des bons sentiments de l'armée. Je n'en ai jamais douté. Aussi, si contre mon attente et mes désirs nos étions obligés de recourir aux armes, je me mettrais à sa tête. Je compte entièrement sur son courage et sa fidélité. »

Ce discours, certes, n'était pas ce qu'on peut appeler un morceau d'éloquence. Mais l'attitude de la Hollande rendait la guerre extrêmement probable (elle éclata, en effet, peu après), et les quelques paroles du roi, prononcées à son entrée même sur le territoire, remuèrent profondément les membres du Congrès, ministres d'un Etat tout neuf et qui n'étaient pas encore sûrs de pouvoir mener à bien la grande tâche de fonder une nation.

Ils n'avaient généralement trouvé en Europe que de la mauvaise volonté ou des appuis intéressés ou hésitants. Pour la première fois, ils sentaient qu'ils avaient un chef en qui ils pourraient se confier.

Après avoir déjeuné à l'auberge du Pélican, qui existe encore, Léopold Ier partit pour Furnes, Gand et Bruxelles, où il devait trouver la tâche de fonder une monarchie.

Albert Ier a dû se rappeler cet épisode de la vie de son grand-oncle. Sur de dernier coin libre de terre belge, il a retrouvé les pas de l'ancêtre, de celui qui a fondé la Belgique ; il a, lui, pris pour tâche de la maintenir, et la destinée a voulu que cette tâche-là fût aussi haute et plus difficile que l'autre.

L. DUMONT-WILDEN.

## EN MARGE

### Pauvres confrères !

*Nous semblons oublier, il est vrai, que nous avons une foule de raisons meilleures les unes que les autres pour nous excuser, qu'il y encore quelques pays sur notre pauvre globe terraqué, où la guerre n'est envisagée que par le gros bout de la lorgnette. C'est tout comme je vous le dit et indépendamment des pays neutres ou neutralisés qui, forcément, ne sont pas en guerre, il y a d'autres pays qui, ayant parfaitement le droit de se battre, dédaignent d'utiliser ce droit et connuent à vivre de leur petite vie heureuse et sans histoire comme si les trois quarts et demi des habitants de l'Europe n'étaient pas en ce moment aux prises, échangeant des horions de l'Est à l'Ouest et se pourchassant mutuellement à pied, à cheval, sur terre et sur mer, voire à deux mille pieds d'altitude pour les combattants de l'air qui, s'ils ont la chance de voir les choses de haut risquent de tomber bien bas pour peu qu'un projectile ennemi atteigne un des organes vitaux de ce merveilleux oiseaux de toile et d'acier, l'aéroplane auquel les hommes auraient bien dû épargner la tache abominable de faire des victimes.*

*Oui, il y a encore, de par le monde, quelques pays où on ne se bat point.*

*On y pense, sans doute, à se battre, car n'est-ce point là la préoccupation capitale des hommes d'Etat, des diplomates et des fabricants de cartouches.*

*On y pense donc, mais, comme on pense à une chose improbable; en attendant, on continue à faire ses petites affaires, dans ces bien heureux pays.*

*Les usines et les fabriques y marchent à toute vapeur; les trains y circulent nuit et jour, emportant voyageurs et marchandises, vers les destinations les plus éloignées. Les commerçants s'apprêtent à dresser l'inventaire de l'année et à calculer le nombre de dollars, de pesos, de milreis, de taëls, de piastres, de talari ou de gourdes, ceci pour les négociants Haïtiens qu'ils auront prélevés au cours de cette année de grâce 1914 sur la bourse de leurs concitoyens réciproques.*

*Dans beaucoup de ces pays on dresse déjà les listes de ses amis et connaissances pour l'échange des vœux du nouvel an, corvée dont sont dispensés les habitants de la Papouasie qui, en guise d'étrennes, se frictionnent énergiquement le nez les uns les autres. Et dans tous ces pays, tout le monde est heureux, tout le monde, excepté, bien entendu, les journalistes.*

*Comme je les plains, de tout mon cœur, ces pauvres confrères inconnus qui ont assumé la tâche de renseigner leurs contemporains sur la situation des belligérants et l'état des hostilités!*

*Ils ne manquent pas de renseignements eux; par tous les câbles, par toutes les lignes télégraphiques, par tous les trains et par tous les bâteaux, les nouvelles leur affluent de toute part.*

*Et, je vois d'ici, un bureau de rédaction outillé à la moderne, avec triple téléphone, fil spécial, sténo-dactylo et phonographe enregistreur. Je le vois encombré des communiqués officiels russes, allemands, serbes, turcs, anglais, belges, français et japonais, en attendant mieux.*

*Et je vois aussi, les pauvres rédacteurs, essayer de tirer au clair, un concept acceptable de cette salade de documents dont certains sont parfois contradictoires.*

*J'ai essayé, pour ma part, avec le peu de moyens dont je disposais, mais je me suis aperçu, bien vite, que cette tâche dépassait mes forces; j'avais bien essayé de tirer au sort entre ces documents laissant au hasard de favoriser tel ou tel état-major, mais on a prétendu que ce n'était pas sérieux et que le Public, avec un P majuscule, avait le droit d'être renseigné avec exactitude.*

*N'étant pas contrariant de mon naturel, j'ai laissé à d'autres la charge et l'honneur de cette besogne. Ils s'en tirent, d'ailleurs, parfaitement, parce qu'ils ont l'habitude d'aller au fond des choses, alors que moi, voyez-vous, j'aime assez à passer ma vie à côté de la réalité et m'attache à vivre, autant que possible, en marge des évènements.* — V. G.

## Donnez-nous notre pain quotidien

Donnez-nous le bis — il est déjà triste, selon le mot de quelqu'un — donnez-nous le complet si vous voulez, messieurs les boulangers, donnez-nous le n'importe comment, même pétri de farine s'il n'y a pas moyen de faire autrement, mais donnez-nous, pour quarante centimes, un pain pesant quelque chose comme 950 grammes.

Vous voyez, je ne vais pas jusqu'à demander des folies confinant aux mille grammes jamais atteint, poids théorique, poids illusoire, poids fantôme, semblable à l'Arlésienne, cette fille superbe, paraît-il, dont on parle toujours et qu'on ne voit jamais.

N'est-ce pas, il ne faut pas être plus royaliste que le roi.

Seulement, il faut être juste en tout. Si je remettais à mon boulanger, en paiement de sa boule brune, qui est sensée peser un kilogramme, la somme de trente-cinq ou de trente-huit centimes, ce commerçant, attentif à ses intérêts, m'en ferait la remarque.

— Monsieur, il me faut quarante centimes, prix convenu du kilogramme de pain.

— Parbleu, oui, brave fournier, seulement, je vous ferai remarquer que ce pain ne pèse pas un kilogramme.

Savez-vous ce que cet homme me répondrait, neuf fois sur dix ?

— Vous êtes le premier qui m'en faites la remarque.

Ou encore : Jamais encore personne ne s'est plaint !

Auquel cas j'ajouterais : du moins officiellement, et à ce Monsieur Qui-de-Droit, qui a le bras si long, m'a-t-on dit, qu'il atteint tous les délinquants, fussent-ils à dix kilomètres à la ronde.

Car, fait bizarre, attitudes à montrer, chacun jure et sacre, chacun se fâche, chacun crie... mais chacun paie quarante centimes, ce qui devrait être un kilogramme de pain moins la tolérance admise par les autorités.

Lorsque le prix de cet aliment de première nécessité fut porté de 32 à 40 centimes, il courut une légende.

— Le gouvernement allemand, disait-on, prélève un droit d'entrée de six francs au sac de farine pénétrant en Belgique.

Deux jours après, le gouvernement allemand faisait apposer une affiche dans laquelle il informait la population de ce que les farines entraient en Belgique selon les conditions ordinaires.

Voilà donc une affaire tirée au clair et parfaitement entendue.

Alors quoi ? Pourquoi notre pain n'atteint-il pas 950 grammes ?

Si une raison plausible peut être invoquée par les boulangers, qu'ils la fassent valoir, ou bien alors ils nous laisseront toujours dans un doute peu fait pour amener une conclusion en leur faveur.

Que de façons de solutionner la question n'a-t-on pas envisagées, mises en avant ? L'initiative personnelle, je dirai presque le dévouement, se sont montrés.

Je cueille la dernière dans un journal local :

« Nous avons reçu la visite d'un propriétaire saint-gillois, accompagné de son fils, et voici, sans phrases, le généreux discours qu'il nous a tenu :

— Monsieur, je vis, comme beaucoup d'autres gens, hélas ! dans un désœuvrement complet. C'est vous dire que j'ai plus de temps qu'il n'en faut pour m'intéresser à des foules de choses qui, naguère encore, n'auraient point retenu mon attention. Je me suis fait la conviction formelle, absolue, que dans mon faubourg, nombre de boulangers exploitent mes concitoyens en leur livrant du pain qui, tout ensemble, pourrait être meilleur et d'un poids se rapprochant davantage — sensiblement davantage — du poids stipulé par les prescriptions officielles.

» Et alors, voici la proposition que je fais :

» Je demande qu'il me soit livré telle quantité de farine que l'on voudra. Quand j'aurai l'assurance que cette farine me sera livrée, à moi particulier, je ferai tout aussitôt construire dans la cour de mon immeuble un four. Je prendrai toutes les dispositions qu'il faudra : notamment je réclamerai les services d'un ouvrier boulanger honnête et compétent, qui transformera ma farine en pain non frelaté, car je m'interdirai, comme à lui-même, toute fabrication de pain blanc ou de brioche. Et je m'engagerai, sur l'honneur, à vendre, au prix coûtant à quiconque voudra s'alimenter chez moi, le pain qui sortira de mon four. J'ai la certitude, l'élément du bénéfice venant à disparaître, que je pourrai donner aux malheureux, à 35 et même 33 centimes, des pains absolument sains, ayant le poids réglementaire. »

***

Parfait, parfait... seulement cela fera un boulanger de plus et rien autre.

Oui, je sais, l'intention est louable, sa réalisation serait magnifique, des tas de gens qui se fourniraient chez ce brave homme auraient la joie profonde d'emporter un pain pesant son poids.

Au fond, il suffirait, pour que ce boulanger par altruisme exercât utilement pour ses concitoyens, que les autorisations lui fussent accordées de construire un four, et que la commission compé-

# DERNIÈRES NOUVELLES

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

**Communiqué officiel français.**

Paris, 2 décembre. — Au Sud d'Ypres, une tentative allemande pour reprendre une tranchée occupée par nous hier a été repoussée.

Entre Béthune et Lens, a mi-chemin du Château et du parc de Vermelles, nous nous sommes rendus maîtres de deux maisons occupées par l'ennemi et de deux tranchées.

Dans les environs de Fay et au Sud de Péronne, un violent combat d'artillerie a été livré.

Dans la région de Vendresse et de Craonne, l'ennemi a bombardé nos positions. Notre artillerie a répondu et a anéanti les batteries ennemies.

En Argonne, une attaque des Allemands a été repoussée à Fontaine-Madame. Nous avons fait là quelques progrès.

**Communiqué officiel russe.**

Pétrograde, 2 décembre. — Sur tous les fronts, calme complet ; sur le front de Lowicz, l'action continue mais moins active.

La nuit dernière, l'ennemi, en colonnes serrées, a tenté une offensive au Nord de Lodz.

Au Sud de Cracovie, nos troupes sont entrées à Weritsjko.

—o—

**Communiqué officiel autrichien.**

Vienne, 3 décembre. — Sur notre front Sud, l'ennemi étant resté hier en repos, aucun engagement important n'a eu lieu. Notre avant-garde a fait de nombreux prisonniers.

—o—

**Communiqué officiel turc.**

Constantinople, 3 décembre. — Les combats continuent à la frontière d'Aserbeidschan.

## Dernieres depêches

Paris, 3 décembre. — « Le Petit Parisien » raconte que le bombardement d'Ypres continue sans relâche, depuis le 3 novembre. Chaque jour, les aéroplanes allemands survolent la ville et jettent des bombes.

La canalisation d'eau de la ville est détruite. La ville a été évacuée par les derniers habitants.

—o—

Le « Times » dit qu'en France l'on se pose beaucoup la question de savoir ce que fait la marine française, et l'on désire savoir si les dépenses énormes faites pour la marine répondent aux sacrifices faits. Le « Temps » répond, en énumérant les multiples tâches de la marine : défense des côtes, prendre part aux opérations de l'armée de terre, escorter les transports de troupes, la protection du commerce. En plus, la flotte franco-anglaise a empêché le retour de l'Amérique de soldats allemands et autrichiens, dont le nombre se monte à environ un demi-million. Le « Temps » conclut : N'est-ce pas une belle victoire si 300,000 marins français et anglais tiennent 500,000 ennemis éloignés du champ de bataille.

—o—

Avant les délibérations de la commission libre du Reichstag, le Chancelier de l'Empire a exprimé, dans une courte allocution, sa joie de se trouver de nouveau en contact personnel avec les représentants du pays. Il a fait ensuite l'éloge du bon esprit de l'armée et de la flotte et de l'unité du peuple. Le Chancelier a réservé ses déclarations sur la situation politique pour la séance plénière de demain.

Le Président du Reichstag a remercié le Chancelier et l'a assuré de l'union inébranlable du peuple.

## Le typhus à Calais

*Londres 2 décembre.* — Le « Times » annonce, sur la foi d'une lettre reçue de Calais d'un médecin militaire anglais qu'une épidémie de typhus sévit dans cette ville parmi les troupes qui y séjournent.

## *Belgrade occupée*

Vienne, 3 décembre. — Le général Franck, commandant la cinquième armée, a envoyé un télégramme à l'Empereur d'Autriche pour lui annoncer l'occupation de Belgrade par ses troupes.

tente se rendit compte que toutes les précautions d'hygiène ont été prises.

Un cœur d'or, une bonne volonté à toute épreuve, un désintéressement énorme, ne suffisent pas pour faire du bon pain qui a son poids. Il faut encore connaître plus ou moins certaines données, posséder certains tours de main, bref, « être du métier ».

Il est vrai que l'on peut faire appel au concours d'un ouvrier boulanger, ainsi que le déclare notre dévoué saint-gillois.

Alors ?

Encore une fois : Alors cela fera un boulanger de plus.

***

Non, le seul, l'unique, le véritable remède à la situation qui est faite aux consommateurs par des commerçants indélicats, c'est la plainte en bonne et due forme, adressée au commissaire de police du quartier. Un point, c'est tout.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous signaler que le pain qui m'est fourni par le boulanger X... pèse en moyenne autant de grammes au lieu de 950 grammes nets, en tenant compte de la tolérance.

» Je demande que vous vouliez bien ouvrir à ce sujet une enquête, dont je tiens tous les éléments à votre disposition. »

N'est-ce pas, c'est peu compliqué ?

Remarquez bien que les officiers de police savent, comme vous-même, que beaucoup de pains ne pèsent pas 950 grammes.

Seulement, si l'autorité n'est pas touchée par une plainte réflétant des faits précis, elle ignore officiellement les abus.

N'hésitez pas, mères de familles, qui êtes volées par le boulanger du coin.

Plaignez-vous carrément au lieu de confier à votre voisine :

« Madame, ma chère, mon boulanger « tient tout de même le fou » avec moi. Est-ce que ça est un pain d'un kilog ça, maintenant ?

— Non, « ça n'est pas un pain d'un kilog « maintenant ».

Mais il pèsera son kilogramme dès demain, si vous avez l'énergie de l'exiger.

Au cas où vous craindriez, je ne sais quoi que je n'aperçois pas, mais que vous entrevoyez peut-être, venez me voir au journal. Je déposerai plainte pour vous et je vous prie de croire que, si nos preuves sont précises, les choses ne traîneront pas.

E. FONCLOS.

# Nouvelles du jour

**La mort d'un soldat.** — Le passage suivant est tiré d'une lettre d'un officier russe, qui revient du front :

« Au cours d'un de nos récents engagements, je fus témoin, pendant quelques instants, d'une mort vraiment touchante, dans le sens le plus profond du mot. Pendant que nous étions engagés dans une reconnaissance, j'aperçus un de mes soldats, le dos étendu sur la terre, imprégné de sang.

Quand il me vit, il fit un effort surhumain pour m'appeler. Quoique étant très pressé, je m'arrêtai, descendis de mon cheval, et me penchai vers le soldat mourant. D'une voix très faible, il me murmura : « Votre excellence, prenez ma croix, je vous prie, je ne parviens pas à l'atteindre. » Quoiqu'elle fut très difficile à prendre, je parvins néanmoins à la dégager et la mis entre ses mains.

Sa poitrine était complètement transpercée par un éclat d'obus, et les bandages étaient tout maculés de sang. Il était évident que l'ambulance n'avait pas eu le temps de recueillir ce soldat blessé. Aussitôt qu'il eut reçu la croix, tout son corps fût pris d'un tremblement fiévreux ; ayant pris dans une main la chaîne et dans l'autre la croix, il commença à réciter, d'une voix maîtrisée mais distincte : « Notre Père ». Après ces quelques mots, sa voix devint de plus en plus faible. Au milieu de la prière, il s'arrêta brusquement. En prenant sa main, je sentis que sa respiration avait cessé. Néanmoins, il tenait toujours la croix et ses yeux restés ouverts gardaient une tendre expression en songeant au crucifiement...

Je me signai et ne pus quitter ce héros sans avoir versé quelques larmes de sympathie et de fraternité.

✦✦✦

**L'armée française.** — L'armée active française comprend 604 bataillons d'infanterie, 85 régiments de cavalerie, 615 batteries d'artillerie (réparties en 40 régiments) et 22 bataillons de forteresse ; 7 régiments du génie, 20 escadrons du train des équipages et 20 sections d'administration.

La réserve de l'armée active comprend 465 bataillons d'infanterie, 40 régiments de cavalerie et 216 batteries d'artillerie montées.

L'armée territoriale comprend, outre 145 régiments territoriaux d'infanterie, divers corps auxiliaires, tels que : douaniers, forestiers, puis 121 escadrons de cavalerie, 18 régiments d'artillerie, 18 bataillons de génie et 18 escadrons du train.

Sur pied de guerre, l'armée française (active territoriale), doit compter cinq millions d'hommes.

✦✦✦

**Une dépêche** de Constantinople annonce que les troupes françaises, sous la conduite du général Largau, combattent au Sud du Maroc une révolte des Sénussis. Les deux chefs de ceux-ci auraient été tués.

✦✦✦

**L'amirauté anglaise** accuse que, depuis le début de la guerre, 7 navires de guerre et 5 navires de commerce anglais ont été coulés par les sous-marins allemands, tandis que ceux-ci, avec leurs canons de marine, ont touché plus ou moins légèrement 7 navires de guerre et une cinquantaine de navires marchands.

Le collaborateur naval du « Times » infère de ces résultats que le sous-marin n'a pas, jusqu'à présent, donné, dans la guerre navale, une preuve d'incontestable supériorité sur les autres bâtiments de guerre, pas plus que la torpille n'a détroné le canon.

✦✦✦

**La date de la mise** en exploitation de la ligne Char-Arosa, est remise à une époque indéterminée, le matériel électrique n'ayant pu être fourni par suite de la guerre.

✦✦✦

**Les sous-marins** naviguant en plongée sont pourvus d'un appareil spécial qui permet à l'officier placé à l'intérieur de la coque de voir ce qui se passe à la surface de l'eau. On a imaginé un appareil analogue, l'hyposcope, appelé à rendre des grands services à l'artillerie en campagne. Cette invention permet, en effet, à l'observateur, de regarder au delà d'un mur, d'une maison ou d'un bouquet d'arbres, tout en restant complètement invisible à l'ennemi. Placé à la partie inférieure de l'appareil, l'observateur examine le terrain grâce aux deux branches verticales en forme de V de l'hyposcope, aussi bien que s'il était réellement au sommet.

Le nouvel appareil est d'un poids assez léger et qui permet assez facilement son transport par les troupes d'artillerie de campagne.

✦✦✦

**Deux avions militaires** allemands, venant de l'île de Brunsbuttel, sont tombés à la mer, près de Fanö. Les aviateurs ont été sauvés par des marins danois et retenus comme prisonniers de guerre.

✦✦✦

**Le nouvel ambassadeur** de Russie près du gouvernement serbe, est arrivé à Sofia. Le prince Troebetskoi s'efforcera d'amener une alliance entre les deux gouvernements serbe et bulgare. Le gouvernement serbe cèderait à la Bulgarie une partie de la Macédoine.

✦✦✦

**L'émir d'Afghanistan,** dans une lettre envoyée au vice-roi des Indes, l'informe que l'Afghanistan est fermement résolu à rester neutre.

✦✦✦

**La Sublime-Porte** a engagé des pourparlers avec le Vatican pour la reprise de relations diplomatiques. La Sublime-Porte voudrait supprimer le protectorat français des catholiques en Turquie. Le Vatican hésite de prendre parti dans cette question et voudrait bien remettre à après la guerre sa décision.

✦✦✦

**Les villes allemandes** doivent emprunter tour à tour. Hier, c'était Leipzig, ville de 500,000 habitants, qui devait émettre un emprunt de guerre de 20 millions pour couvrir le déficit de ses finances. Aujourd'hui, c'est Dresde qui émet, au cours de 97.50, un emprunt de guerre de 15 millions, à 5 p. c.

✦✦✦

**Dans le courant** de septembre dernier, le gouvernement australien a pris possession de l'île de « Niew Pommern », dans l'Archipel Bismarck. Cette île était une possession allemande dans le Pacifique. Les autorités australiennes n'ont pas, cependant, pu prendre possession de l'île sans difficultés. Le 11 septembre, un corps de débarquement fut envoyé à terre pour s'emparer de la station de télégraphie sans fil, située à cinq kilomètres dans les terres. Ce corps de débarquement essuya une résistance sérieuse, non seulement de la part des Allemands, mais encore des naturels de l'endroit. Un second corps de débarquement fut envoyé à la rescousse. Entretemps, les Allemands s'étaient fortifiés dans les bâtiments de la télégraphie sans fil. Des naturels du pays s'étaient réfugiés dans les palmiers et tiraient de là sur les assaillants. Un vif combat suivit. Les défenseurs de la station de télégraphie sans fil hissèrent le drapeau blanc. Un des Allemands parvint à s'échapper et s'enfuit dans la brousse d'où, aidé de naturels de l'île, il recommença à tirer. Cette nouvelle tentative fut rapidement maîtrisée. Entretemps, les lieutenant-colonel Watson avait occupé avec 4 compagnies d'infanterie, une mitrailleuse et un canon de campagne, Rabaut, le siège du gouvernement dans l'île. Deux jours après, l'île était déclarée possession anglaise.

✦✦✦

**Les jeunes gens** de la classe de 1915, appelés en France sous les armes, ont passé le conseil de revision habituel dans les différentes mairies de Paris.

Un des plus élégants comédiens du boulevard qui, malgré son jeune âge, a déjà un nom et s'est déjà fait applaudir à Bruxelles, était convoqué à passer la visite obligatoire.

Bien pommadé, mis à la dernière mode, il arriva au milieu de braves ouvriers, de petits employés qui n'avaient pas, on le pense bien, fait les mêmes frais de toilette. Or, au conseil de revision, les vestiaires n'existent pas, et il faut déposer vivement et pêle-mêle tous ses effets à la place qui vous est désignée.

— Otez cette batterie de cuisine ! commença par dire le gendarme au jeune premier, en désignant les jarretelles. Vous en avez tout un fourniment, ajouta-t-il en assistant au déshabillé. Faudra voir, devant l'ennemi, à ne pas vous servir de tous ces ustensiles !

Lorsque le jeune premier, le rouge aux joues, revint dans le simple appareil, la visite, une fois passée, son chapeau avait disparu... un facétueux loustic s'était emparé de son feutre dernière mode et l'artiste dut regagner tête nue son domicile.

✦✦✦

**Une école belge** s'est ouverte hier à La Haye. Les jeunes gens pourront y faire leurs études selon un programme conforme à celui de nos écoles moyennes. L'école est placée sous la direction d'un comité ayant à sa tête le baron Fallon, ambassadeur de Belgique à La Haye. En plus du programme des écoles moyennes, l'enseignement comprend l'anglais, le latin et certains travaux manuels. Les députés Terwagne et Van Cauwelaert ont assisté à la cérémonie d'ouverture.

✦✦✦

**Le service des bateaux** à marchandises de la ligne Harwich-Rotterdam, a repris depuis ce matin.

✦✦✦

**Cette bonne Miss Pankhurst,** dont les journaux ont narré les aventures, est bien décidée à ne pas se laisser oublier. Sous les auspices de l'Union Sociale et Politique des Femmes, elle vient de faire une conférence pour engager les hommes (parfaitement !) à prendre du service dans les armées anglaises.

La nouvelle était déjà assez inattendue, mais il y a mieux.

« Nous avons, nous autres femmes, a proclamé au milieu d'un religieux silence, la farouche suffragette, donné à la patrie une preuve d'abnégation en suspendant notre bon combat pour la conquête des libertés qui nous sont dues. Depuis un temps immémorial, on nous « corne aux oreilles ! » Vous autres, femmes, vous êtes le sexe faible, vous ne devez pas vous battre. La guerre est uniquement le fait des hommes, c'est à eux de vous protéger et de combattre pour vous. Eh bien, conclut l'aimable personne, laissons les montrer qu'ils sont véritablement des hommes, laissons les aller se battre. »

Les suffragettes anglaises ne veulent pas faire de service militaire, c'est bien dommage pour le pittoresque.

✦✦✦

**Le Président de la République,** accompagné du général Joffre et de M. Viviani, s'est rendu, hier matin, au quartier général anglais pour y saluer le roi George d'Angleterre. Après une entrevue très cordiale, le roi George d'Angleterre et le président de la République se sont rendus ensemble sur le front.

✦✦✦

**Une fabrique de lydite** a fait explosion à Bradford. 6 hommes ont été tués.

# MÉDECINS MILITAIRES

(Suite).

Alors, un vieux sergent de zouaves s'approcha du chirurgien, le saisit dans ses bras et l'éleva comme un trophée devant son bataillon, qui éclata d'enthousiasme. Le lendemain, le général Lamoricière, dans l'ordre du jour qui suivit la rentrée des troupes, disait de lui : « Il a fait l'admiration de l'armée par son courage et son dévouement ».

***

Que d'exemples semblables nous pourrions citer ! Le chirurgien en campagne n'a d'autre arme que sa trousse, ce portefeuille dont les divers compartiments renferment les instruments nécessaires aux opérations urgentes. Qu'il la perde, et c'est un cavalier sans cheval, un fusilier sans fusil. Le chirurgien Paul était parti pour l'armée d'Espagne, en 1808. Il avait alors dix-huit ans. On mûrissait vite au soleil du Premier Empire. De 1808 à 1813, il prit part à tous les événements de cette guerre si terrible et si misérable. Un jour, il sauve ,au péril de sa vie, en le transportant sur son dos, son chirurgien-major grièvement blessé. Mais voici qu'une nuit, les Espagnols nous surprennent dans le village où nous nous étions installés. On sait ce que sont ces surprises nocturnes : le désordre et la panique des soldats réveillés brusquement, le couteau sur la gorge. Nous sommes obligés de déguerpir. Paul fait évacuer son ambulance et protège la retraite des blessés. Mais lorsque nos soldats furent hors de danger et loin du village, le chirurgien s'aperçut qu'il avait oublié sa trousse. Il n'hésita pas un seul instant, revint sur ses pas, franchit à la faveur de l'ombre les lignes ennemies, rentra dans le village occupé par les Espagnols, se glissa dans son ambulance désertée et reprit ses instruments.

A la prise de Constantine, le chirurgien Beugny et l'aide-major Mestre n'hésitent pas à accompagner la première colonne d'assaut et pénètrent avec elle dans la ville à travers la brèche où les zouaves venaient de planter le drapeau tricolore.

En 1813, à la bataille de Lutzen, le chirurgien Atoch est atteint par un boulet de canon et, d'une main que glaçait déjà la mort, il écrit à ses parents ces mots encore lisibles : « Je suis blessé d'un boulet de canon, je vais mourir, ne me regrettez pas, je meurs en brave ».

Et comment oublier le baron Larrey, non moins admirable sous la mitraille que dans l'organisation du service de santé et dont Napoléon disait qu'il n'avait point connu d'hommes plus vertueux! Ils furent tous fidèles dans les combats à cette belle devise que le médecin inspecteur général Dujardin-Beaumetz a, de nos jours, formulée en ces termes : « Il faut secourir les blessés sous le feu : le plus vite possible, le plus près possible, le plus sûrement possible. » Car il ne suffit pas au chirurgien de panser les blessés sur le terrain ; il doit encore assurer leurs sécurité.

***

Mais quittons les champs de bataille. Pénétrons avec les chirurgiens dans les ambulances. Elles nous feront regretter ces champs de morts et de mourants où, du moins, on peut respirer le grand air. Notre pensée hésite à les suivre là où ils ne craignent pas d'entrer.

Nous sommes à Saint-Jean-d'Acre. La peste s'est abattue sur les troupes de Bonaparte. L'ambulance est mal placée : les cadavres qui l'entourent en augmentent encore l'insalubrité. Parfois, des bombes viennent tomber sur le toit de l'établissement. Et quel établissement ! Une espèce de souterrain fangeux où les malades gisent étendus sur des nattes. Tous les infirmiers sont frappés ou morts. Le médecin en chef Desgenettes est obligé de nettoyer lui-même cette fange, de ramasser lui-même les haillons des morts, les sacs, les baudriers, qu'il jette dans un brasier allumé derrière l'hôpital.

Il vit en pleine infection, toujours courbé, toujours à genoux ; mais il est souvent forcé d'interrompre sa visite et d'aller un instant aspirer un peu d'air au milieu des cadavres ! Puis, il redescend dans son enfer. Les précautions qu'il prend pour lui-même contre le fléau consistent simplement en lavages répétés : de l'eau, du vinaigre et du savon, voilà tout ce qui le protège. Quand il revient de chez ses morts, on s'écarte devant lui. Les plus vaillants hommes de guerre pâlissent. Seul, Bonaparte ose s'aventurer dans cet abominable cimetière de moribonds. Et l'officier qui l'ac-

# LA GUERRE

**IMPRESSIONS DES JOURS PENIBLES. SOUVENIRS DE L'INVESTISSEMENT. DE TOUT UN PEU. HEURES VECUES.**

Nouvelle affiche. — 1. Le passage est interdit aux automobiles, motocyclettes, aux vélos, si ces moyens de locomotions ne sont conduits par des soldats allemands; 2. Interdiction absolue de s'approcher des lignes allemandes sous peine d'être fusillé; 3. Si des fils télégraphiques ou téléphoniques allemands sont coupés, les localités avoisinantes devront payer une contribution de guerre.

Tout à l'heure, j'écrivais que les armées allemandes sont depuis un mois à Bruxelles. C'est un point de repère. Au point de vue historique, ce 20 septembre est un anniversaire. En 1792, en effet, ce même jour, les généraux Dumouriez et Kellermann battaient les prussiens à Valmy, commune du département de la Marne, aux cris de « Vive la Nation ! ».

Je rappellerai à ce propos que le poète allemand Gœthe suivait, en curieux, l'armée prussienne. Frappé par l'enthousiasme et la fière attitude des soldats français, il dit gravement le soir de la bataille :

« En ce lieu et dans ce jour, commence une nouvelle époque pour l'histoire du monde. »

Gœthe mourut en 1832, de sorte que l'auteur de *Faust*, de *Werther* et d'*Iphigénie*, ministre d'Etat de Charles-Auguste, duc de Weimar, ne vit pas 1870. Peut-être, l'entrevoyait-il, mais l'homme délicat et le grand savant qu'il était, n'eut jamais pensé qu'en 1914, une guerre européenne fut encore possible.

*Lundi 21.* — Encore un anniversaire !

Au lendemain de la bataille de Valmy, la première République Française était proclamée. Elle devait durer jusqu'au 28 mai 1804, avoir connu le Directoire et le Consulat.

Et nous, que verrons-nous par la suite ?

Il est permis de s'interroger là-dessus.

Croyez-vous aux prédictions ?

Interviewée par un journaliste, Mme de Thebes, répondait ainsi, le mardi 18 novembre 1913 :

« Sous l'influence de Mars et de Saturne, 1914 sera une année fulgurante, pleine de beaux gestes et de grands héroïsmes. Nous serons toujours dans le cycle de Mars et devons craindre beaucoup de sa belliqueuse influence. C'est, ne l'oublions pas, le Dieu de la Guerre, et la guerre menace toujours. Néanmoins, et malgré la trouble influence de Saturne, qui suscitera des ruses, des coups de Jarnac, des diableries méchantes, la concorde finira par triompher de la discorde et l'amour de la haine. L'entente surmontera les fauteurs de déchirements.

» Changements d'hommes, changements de direction.

» La mort fauchera, à pleins bras dans les rangs, des politiciens de tous les pays, des hommes jeunes, épris de liberté, d'idéal, de noblesse, succèderont au pouvoir.

» L'année 1914 est annonciatrice de grands espoirs. Le passé glorieux de notre douce terre nous aura encore enseigné la route à suivre et nous lui devrons le salut de toute la génération. L'esprit finira par l'emporter sur la matière. C'est que nombre de questions de religions et de morale reviendront à l'ordre du jour. »

Et comme le rédacteur du *Petit Parisien* demandait à Mme de Thèbes ce que l'on pouvait entrevoir pour l'Etranger, la voyante continuait ainsi :

« L'Italie poursuit son triomphant destin.

» Un nouveau Pape, de grands changements avec lui. Mais entre le Vatican, modifié autant qu'éprouvé et le Quirinal renouvelé, une œuvre commune commencera plus soucieuse du temporel que du spirituel.

» Les mains autrichiennes décèlent un malheureux destin sur la patrie de Jean Orth. Il y aura sans doute à Vienne des émeutes, du feu et du sang. Les mains hongroises sont plus tragiques encore. Le drame impérial semble bien près de s'accomplir.

» Que de feu et de scandale sur la Belgique. Ce pays a vécu plus qu'il ne vivra. Outre-Mer, la Belgique supportera de graves mécomptes.

» Que l'Angleterre prenne garde au péril indien. L'eau menace Londres, quelque grave catastrophe, tenant de l'inondation, attirera sur l'Angleterre une immense pitié.

» L'Espagne continue son chemin ascentionnel.

» Il y a peu de péril, maintenant, sur la route de son souverain, mais que le roi se méfie de ses imprudences.

» Au Portugal, je n'ai pas vu la confirmation de l'état de choses actuel. J'ai vu au contraire l'annonce d'une monarchie nouvelle.

» Les mains bulgares, turques, grecques, serbes, sont toujours tragiques.

» C'est par la Russie que se feront la paix et l'union dans les Balkans et le Tsar méritera encore son surnom de « Tzar Blanc » malgré qu'il côtoie un abime de haine et de contrainte, de division, de barbarie.

» Quant à la Grèce elle connaîtra un destin magnifique et l'on dira la grande Grèce. »

***

Faisons ici la part du feu, au figuré, bien entendu, car, au sens exact de l'expression, la chose est accomplie, et constatons, ce 21 septembre, que Mme de Thèbes avait vu juste quant à l'avènement d'un nouveau Pape du moins.

*(A suivre.)*

compagne se met prudemment son mouchoir sur la bouche, pendant que le jeune vainqueur des Pyramides et Desgenettes adressent la paroles à ceux qui vont mourir.

Cependant, le reste de l'armée s'épouvante ; les imaginations s'affolent; les courages s'effrondrent. Il faut à tout pris rassurer les vivants que la pensée des morts obsède et dont l'âme désespère à la vue de tant de cadavres. Il faut leur persuader contre toute évidence que la maladie n'est pas contagieuse. Desgenettes le tentera et, ne pouvant vaincre le fléau, il vaincra du moins la peur du fléau.

Ecoutons-le nous raconter lui-même son invraisemblable entreprise : « Ce fut pour rassurer les imaginations qu'au milieu de l'hôpital je trempai une lancette dans le pu b'un bubon appartenant à un convalescent et que je me fis une légère piqûre dans l'aine et au voisinage de l'aiselle, sans prendre d'autres précautions que celle de me laver avec de l'eau et du savon. J'eus pendant plus de trois semaines deux petits points d'inflammation correspondant aux deux piqûres, et elles étaient encore très sensibles lorsqu'au retour d'Acre je me baignai en présence d'une partie de l'armée dans la baie de Césarée. » Et il ajoute : « Cette expérience prouve peu de chose pour l'art. Elle n'infirme pas la transmission de la contagion démontrée par mille exemples : elle fait seulement voir que les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu ne sont pas bien déterminées. »

Desgenettes fit mieux encore. Il avait exposé sa vie pour encourager un pauvre homme qui allait rendre l'âme. Le quartier-maître de la 75e demi-brigade se mourait : « J'ai la peste ! gémissait-il. — Mais non ! répétait Desgenettes. — Ah ! docteur, je suis sûr que vous n'oseriez pas boire dans mon verre ! » Desgenettes croyait savoir que la contagion n'avait pas de meilleur véhicule que l'humeur salivaire. « Pour vous prouver que vous n'avez pas la peste, dit-il, je boirai dans votre verre. » Il porta à ses lèvres le verre, où s'étaient imprimées les lèvres du pestiféré, et avala le breuvage. Le citoyen Durand, payeur de la cavalerie, qui se trouvait sous la tente du malade, recula d'horreur. Une heure après, le quartier-maître s'éteignait, mais sa dernière heure avait été embellie d'un rayon d'espérance.

Le 26 juin, à la Martinique, un autre médecin militaire renouvelait, dans l'intérêt de l'armée consumée par la fièvre jaune, le coup d'audace de Desgenettes. Il dépassait même en témérité son illustre devancier, il mettait un incroyable acharnement à provoquer le fléau, il se ruait contre lui avec une sorte de frénésie froide, pour en terrasser l'épouvante. En présence des médecins, chirurgiens, pharmaciens et employés de l'hôpital, le docteur Guyon revêtait la chemise trempée de sueur d'un homme atteint de la fièvre jaune et se faisait inoculer aux deux bras la suppuration de ses vésicatoires.

Le 30 juin, devant les mêmes témoins, il buvait un petit verre de la matière noire qu'un fiévreux avait vomie. Le 1er juillet, il se couchait dans les draps maculés d'un malade qui venait de mourir, y restait six heures et demie et s'y endormait ! Enfin, le 2 juillet, après avoir pratiqué l'autopsie... Mais à quoi bon continuer ? Et que pouvait-il faire de plus extraordinaire que de s'endormir dans l'infection de ce lit de mort ? Regardez ce sommeil, et dites si jamais le courage humain s'est élevé plus haut, si jamais l'âme d'un héros s'est montrée plus sereine et plus maîtresse d'elle-même ?

Ce qu'il avait fait à la Martinique contre la fièvre jaune, il le refit en Pologne contre le choléra. Et ses vaillants émules, les docteurs Boudard et Dubled, n'hésitèrent pas non plus à s'inoculer du sang pris sur un malade au moment où les crampes lees plus violentes le torturaient. On pourrait appliquer à la plupart de nos chirurgiens ce qu'on disait jadis d'Ambroise Paré : que sa présence dans une ville assiégée suffisait à ranimer l'espoir des combattants. Ce sont de grands bienfaiteurs. Là où ils passent, les âmes renaissent à l'espérance. Sur les terres lointaines où au soir des batailles, les soldats, que leurs blessures et leurs souffrances semblent isoler du reste du monde, voient sourire dans leurs yeux tout ce que la patrie a de plus consolant, de plus maternel et de plus tendre.

Un jour, le médecin-major Dujardin-Beaumetz — c'était en 1870 — pénètre dans une ambulance de campagne où quelques soldats étaient sinistrement étendus. Et tout à coup une voix s'éleva au milieu des râles, une voix heureuse, une voix d'enfant perdu qui retrouve sa famille, de marin naufragé qui revoit son clocher de village, une voix dont l'accent de confiance et de sécurité est impossible à rendre : « Ah ! disait cette voix, ah ! voilà le major de chez nous ! » Nous ne croyons pas que, le jour où il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur, le médecin inspecteur général Dujardin-Beaumetz ait ressenti une plus douce et plus profonde émotion.

## Devoirs des journalistes en temps de guerre

—o—

Il nous paraît intéressant d'analyser les devoirs et les obligations des journalistes et correspondants pendant la guerre, aussi bien de ceux qui demeurent dans le pays occupé, loin du théâtre des batailles, que de ceux qui sont admis à suivre les opérations militaires et à se trouver au milieu des armées. Les règles que ceux-ci doivent observer sont plus sévères et plus délicates, par la raison qu'ils sont en mesure d'obtenir des informations particulièrement intéressantes et qu'il pourraient en faire profiter la nation à laquelle ils appartiennent.

Il est admis, en droit international, qu'aucun journaliste ou correspondant de journaux ne peut suivre les armées s'il n'a reçu, au préalable, une autorisation spéciale du commandant en chef de l'armée. Il appartient à celui-ci de subordonner l'autorisation, qu'il délivre sous sa responsabilité, aux conditions qu'il juge utile d'imposer. Ces conditions ont trait à la nature des communications que le journaliste est autorisé à faire, à l'opportunité de ses déclarations et au contrôle dont elles peuvent devoir faire l'objet, de manière que le secret le plus absolu soit gardé sur les mouvements des troupes, l'exécution des plans de guerre, l'orientation des marches et les événements de nature à exercer une influence sur le moral des troupes ou sur la mentalité des populations. Question de tact, de prudence et de discrétion.

De grandes qualités sont nécessaires pour devenir correspondant d'un grand journal et être admis, à ce titre, auprès des corps d'armée des belligérants.

Certains se sont créé en ce genre une spécialité qui les a rendu célèbres, ainsi que cela s'est vu lors de la guerre russo-japonaise. On a souvenir des intéressants récits, publiés par un organe connu, sur les divers incidents qui ont marqué le siège de Port-Arthur. M. de Blowits a joui, de son vivant, d'une grande autorité dont il s'était rendu digne par la sûreté et l'importance des renseignements qu'il donnait. Pour remplir ces missions, bien rétribuées à cause des difficultés qu'elles offrent et des périls qu'elles entraînent, il faut avoir le coup d'œil, l'agilité, l'ardeur, la jeunesse et l'audace qu'elles exigent. Le commandant de l'armée belligérante est en droit d'ordonner toutes les mesures qu'il peut juger en situation à l'effet de contrôler les informations recueillies par les journalistes ei d'empêcher que, par leurs indiscrétions, ils ne puissent compromettre le succès des opérations militaires. Celui qui demande l'autorisation de suivre la marche d'une des armées belligérantes, n'est pas seulement obligé de décliner son nom et ses qualités et de faire connaître l'organe ou l'agence à laquelle il est attaché. Il doit donner sa parole d'honneur que les communications qu'il fera seront conformes aux conditions qui lui ont été imposées.

Toute inexactitude et tout manquement aux conditions fixées justifient le retrait de l'autorisation donnée. La détention du journaliste peut être ordonnée lorsque les circonstances sont telles que cette mesure est fondée. Le détenu est, en ce cas, assimilé à un prisonnier de guerre et traité comme tel.

Les correspondances directes et non contrôlées sont interdites ; il en est de même des correspondances chiffrées. Les communications des journalistes et correspondants sont le plus souvent soumises à l'examen préalable et à la revision d'un officier, qui a reçu le pouvoir de les modifier ou de les supprimer lorsqu'elles sont en opposition avec les intérêts militaires.

Lorsqu'il est reconnu qu'un correspondant de journal a publié ou communiqué à un organe de la presse des nouvelles fausses ou inexactes, ou lorsqu'il a profité de l'autorisation qui lui a été délivrée pour faire paraître des informations qui n'ont pas été soumises à la censure et à l'approbation de l'autorité compétente, il est passible de peine.

Si le journaliste n'est pas attaché à une des armées belligérantes, il n'en a pas moins le devoir de soumettre les articles de l'organe qu'il dirige à la censure de l'autorité militaire, dont les instructions le lient. Il publie les avis, notes et communiqués officiels.

Un bureau spécial de contrôle de la presse est généralement établi par le commandant de l'armée occupante, ce bureau centralise l'examen des articles et nouvelles, soumis à la censure avant d'être livrés à la publicité.

Le journaliste qui traverse les lignes ennemies ou voyage dans le pays occupé par les troupes, doit être muni d'un passeport régulier, délivré par l'autorité militaire compétente. Sinon, il court le risque d'être considéré et éventuellement jugé comme espion s'il résulte des circonstances qu'il a cherché à recueillir, clandestinement, des nouvelles en vue de favoriser les opérations militaires de l'ennemi, ou s'il a tenté de pénétrer le secret des opérations pour les livrer au public.

Mais, si la mission du journaliste est délicate en temps de guerre, il peut rendre des services signalés. Il entretient la vie économique et commerciale qui peut se ralentir, mais ne doit jamais s'éteindre. Il accueille les nouvelles qui donnent satisfaction à la curiosité générale et renseigne les intéressés. C'est à lui qu'il appartient de faire connaître les éléments financiers dont les capitalistes ont besoin. Il obéit à sa conscience et accomplit un devoir social d'autant plus méritoire que sa tâche d'informateur est entourée de difficultés, qui n'existent pas en temps de paix. En se dévouant, il ne trouve pas toujours la récompense des efforts qu'il déploie et des risques qu'il court. Le public doit le reconnaître en lui témoignant une sympathie générale et en lui gardant ses préférences, se refusant à revenir plus tard à ceux qui ont fui à l'étranger et ont jugé plus commode de cesser toute publication, ne conservant pas avec leurs lecteurs le contact qu'ils avaient précédemment établi et dont ils avaient retiré des avantages multiples. La faveur doit aller surtout à ceux qui sont demeurés à leur poste, fidèles à leur devoir d'informateurs, qu'il n'est parfois pas aisé de remplir.

Lorsque le journaliste ou le correspondant est enrôlé sous les drapeaux, il n'en doit pas moins observer les règles rigoureuses de la discipline militaire et ne peut prétexter, de sa qualité de journaliste, pour solliciter des facilités spéciales, encore moins pour prendre, d'office, des libertés dont on serait en droit de lui demander compte. Même en temps de paix, on ne peut jamais tolérer des allures incompatibles avec les obligations que le drapeau impose et que les règlements militaires déterminent.

Lorsqu'un journaliste est fait prisonnier sur le champ de bataille, a-t-il le droit de demander à être relâché ?

—

Il n'est rendu à la liberté qu'à deux conditions : la première, c'est qu'il justifie, par des pièces en règle, de sa qualité de journaliste ou correspondant de journaux, ce qui lui est facile de faire par l'exhibition de son passeport ou de son laisser passer de presse ; la seconde, c'est qu'il soit reconnu qu'il n'a posé aucun acte d'hostilité ni pris part à la guerre d'une manière, soit directe, soit indirecte. Les papiers et notes qu'il porte sur lui peuvent être saisis et confisqués. On les lui laisse cependant en général par respect pour la liberté individuelle, lorsqu'ils ne contiennent aucune indication de nature à influencer les mouvements militaires ou à modifier le plan de guerre. Il n'est, toutefois, pas fondé à exiger qu'on le reconduise dans les lignes ennemies, par la raison qu'il pourrait faire profiter l'armée, avec laquelle le combat est engagé, des renseignements qu'il a recueillis ou des révélations qui lui ont été faites. S'il était, néanmoins, établi qu'il ne s'est pas conformé aux usages de la guerre ou qu'il a enfreint les ordres qui lui ont été imposés ou les instructions auxquelles il doit se soumettre, il serait punissable selon les règlements en vigueur. Le Tribunal International de La Haye n'a pas, jusqu'à présent, codifié les règles qui fixent et limitent les droits et les devoirs des journalistes et des correspondants de journaux en temps de guerre. Seule, la pratique, suivie pendant les dernières grandes guerres, permet de synthétiser les principes généraux dont nous venons d'indiquer les grandes lignes. Il existe, cependant, des cas délicats sur lesquels la jurisprudence peut varier, d'après la coutume admise sur la matière par les diverses nations.

JURIS DOCTOR.

## CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur,

Un groupe d'artistes bruxellois vient, par la présente, vous féliciter de votre article paru ce 2 décembre, sous la rubrique « On répète une revue ».

Nous sommes un grand nombre qui pensons comme vous, et nous éprouvons le besoin de vous assurer que nos sentiments sont identiques aux vôtres.

Agréez je vous prie, Monsieur le Rédacteur, nos bien sincères salutations.

Un groupe d'artistes
qui ne jouent les revues
qu'en temps de paix.

## Assemblées

—o—

**MANUFACTURE D'EPINGLES ET D'AIGUILLES**
(Société anonyme)
**A ANDERLECHT**

L'assemblée générale ordinaire se réunira le mardi 22 décembre 1914, à 15 heures, à Bruxelles, 217, avenue Molière.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports des administrateurs et commissaires ;
2. Bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 1913-1914 ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Election statutaire.

Le dépôt des actions, conformément à l'art. 29 des statuts, devra se faire à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 11, rue des Colonies, à Bruxelles.

## Communiqué

—o—

VOLKSSCHOUWBURG (*Folies Bergère*). Rue des Croisades (Gare du Nord).

Les représentations de « *Robert en Bertrand* » ont encore, dimanche et lundi, accentué l'immense succès que cet hilarant vaudeville en musique a obtenu la semaine précédente. Malgré les demandes et à cause des engagements pris, la direction ne pourra plus en donner qu'*une seule représentation dimanche 6 courant en matinée à 3 h. (heure allemande)*. Le même jour, en soirée, à 8 h. (heure allemande), première représentation de *Genoveva van Brabant*, le grand drame légende, avec chœurs et orchestre. M. Ad. Clauwaert, régisseur du théâtre, a élaboré pour ce beau spectacle une mise en scène toute nouvelle et le public du Volksschouwburg sera heureux dapprendre ce détail quand nous lui aurons rappelé que c'est M. Clauwaert qui a complètement organisé le *Blokkendans* qui fut si chaleureusement acclamé et bissé à chaque représentation de *Robert en Bertrand;* cest dire tout le soin et toute la nouveauté qui seront apportés à l'exécution de ce drame si populaire.

La direction a mis à l'étude *Onze Don Juan*, le plus joyeux des vaudevilles.

Le jour de Noël et le lendemain, soit le vendredi 25 et le samedi 26 décembre, elle donnera deux représentations en matinée du grand succès *De Sneeuwkoningin*, féerie jouée par 60 enfants.

Rappelons que le bureau de location est ouvert au théâtre les samedis, dimanches et lundi, de 10 à 4 heures et qu'on peut retenir ses places à l'avance sans augmentation de prix, soit de fr. 0.25 à fr. 1.50. Toutes les places sont numérotées.

**J'achète** bon prix : antiquités, bibelots, faïences, dentelles, soieries, anciens; ivoires, argenteries. Me rends à domicile. Jenkens, 4, Marché-aux-Porcs, Bruxelles.

**CONFIDENTIA OFFICE**

Voyages en Hollande, France et Angleterre. — Recherche et convoi de réfugiés. — Affaires concernant les internés en Hollande. — Mission de confiance. — Surveillance de maisons. — Renseignements commerciaux, correspondance, etc.

Direction :
**3, rue du Pont-Neuf, à Bruxelles, de 4 à 6 heures**
Bur. correspondant : **Korte Voorhout, à La Haye**

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 24

# Journal des Goncourt
## 1870-71

—:—

Ainsi déambulant, un peu de lumière me fait tomber en arrêt sur une affiche rose, où le moi sempiternel de Legouvé se promet au public dans une matinée littéraire. Les empires peuvent succéder aux gouvernements constitutionnels, les républiques aux empires, nous aurons toujours M. Ernest Legouvé, — qui parlera, dimanche, de l'*Alimentation morale*.

*Lundi 24 octobre.* — Je sors aujourd'hui par la porte Maillot, dont le pont-levis et la partie garnie de meurtrières ont été peintes en vert, pour figurer la continuation du talus gazonné. Cela me semble assez chinois.

Le restaurateur Gillet est devenu un état-major, à la porte duquel on a improvisé deux guérites avec des planches de la démolition. Une foule fait queue, demandant des *laisser-passer*..

Toute l'avenue de Neuilly semble avoir été abandonnée de sa population civile; seul Gamache, le maître d'armes à la triomphante

On a enfermé les bas-reliefs de la barrière enseigne, possède encore des rideaux à son rez-de-chaussée. Partout l'envahissement des soldats, et les nombreux pensionnats de demoiselles et les établissements pour les *young ladies*, ont des mobiles roux en faction à leurs portes.

Un passage incessant, une allée, une venue, un croisement continu de lignards, de mobiles, de francs-tireurs, à tout moment, traversant les trois barricades, de retour de reconnaissances dont ils reviennent, pliant sous la charge de la verdure et des légumes ramassés. Un défilé sans cesse recommençant, où la fatigue est pleine d'entrain, de gaieté.

Le pont de Neuilly a sa mine toute prête sous la seconde arche. Et les jolies îles feuillues de la Seine, coupées à blanc, laissent voir, entre les troncs de peupliers, des capotes grises, manœuvrant sous la pluie.

Bientôt la pluie devient une trombe, à travers laquelle s'emportent des cavaliers dans des couvertures, qui en font des espèces de spectres équestres, trottent des chariots pittoresques, à la grosse toile bleue voletant dans le ciel, galopent des fourgons d'artillerie, où, bravant l'ondée, une svelte cantinière, la jupe à la bordure tricolore, un petit tablier blanc aux poches festonnées de rouge, et coiffée de plumes de coq, apparaît une seconde, toute claquante de couleur, dans le paysage haché par la pluie, en même temps qu'ensoleillé du coup de soleil d'une giboulée de mars.

de l'Etoile dans de grandes boîtes de bois.

Je regarde, en descendant les Champs-Elysées, cet hôtel fermé de la Païva, et je me demande si ce n'a pas été le grand bureau de l'espionnage prussien, à Paris.

Ce soir, au-dessus de la rue Saint-Lazare, au-dessus de la blanche bâtisse de la gare du chemin de fer, un ciel de sang, une lueur cerise teignant jusqu'au bleu noir de la nuit, un spectacle étrange de la nature, un de ces prodiges qui troublaient l'antiquité. L'un dit : « C'est la forêt de Bondy qui brûle ! » Un autre : « C'est une expérience de lumière à Montmartre ! » Un troisième : « C'est une aurore boréale ! »

*Mardi 25 octobre.* — Du phénomène d'hier soir, je ne sais quelle magie le ciel avait gardée aujourd'hui, quelle coloration électrique ! C'était dans les tons mordorés de l'arbre et dans les tons gorge-de-pigeons de la pierre, je ne sais quoi de théâtral, et l'infini du détail des constructions lointaines, de la bâtisse reculée, apparaissait dessiné, ligné, découpé comme dans la clarté lucide d'un ciel d'Italie. La construction, la stratification des nuages était aussi surprenante, et toute pleine de mirages singuliers. C'est ainsi qu'au delà de Grenelle, Paris se terminait par une chaîne de montagnes avec l'apparence d'un vrai lac à ses pieds : montagnes et eaux faites d'une grande nuée violette aux crêtes d'argent.

L'œil du Parisien, aujourd'hui, n'est plus qu'aux étalages des choses susceptibles d'être mangées, aux étalages des produits avec lesquels on triche avec l'alimentation des jours ordinaires. Et devant l'annonce d'un de ces produits, c'est un curieux spectacle que l'étude d'un passant, en son indécision, en ses combats intérieurs, qui se témoignent par le déplacement d'un parapluie d'un bras sous l'autre, ses en allées et ses retours. J'étudiais au passage Choiseul ce manège d'un assiégé devant un tout nouveau produit, dont l'usage connu, et peut-être des souvenirs personnels, l'arrêtaient dans son désir de le faire servir à sa cuisine. Un moment le préjugé l'avait emporté, il était parti, il avait vingt pas... puis tout à coup, une volte, et revenant sur ses pas, il est entré fiévreusement dans la boutique de pâtisserie acheter du *beurre de cacao*.

*Mercredi 26 octobre.* — Je vais voir à l'*Officiel* Théophile Gauthier, qu'on me dit revenu de Suisse.

— « Pourquoi diable, ô Théo ! êtes-vous rentré dans cette sinistre pétaudière ? »

— « Je vais vous expliquer cela, me répondit-il, en descendant l'escalier du journal « Le manque de monnaie, mon cher Goncourt... oui, cette chose bête qu'on appelle *faulte d'argent*... Vous savez comment file un billet de douze cents... c'était tout ce que j'avais... puis mes sœurs étaient à Paris, au bout de leur rouleau... et voilà pourquoi je suis revenu.

*(A suivre.)*

# Petites annonces

Dans le but d'être utile à nos compatriotes, nous publierons sous cette rubrique toutes les annonces généralement quelconques : offres et demandes d'emploi, offres et demandes de maisons ou appartements, objets perdus, etc., etc., au tarif suivant :

*Demandes d'emploi* : gratuites. Ces annonces ne peuvent dépasser 3 lignes.

*Offres d'emploi et autres :* 50 centimes par insertion de 3 lignes ; 10 centimes par ligne supplémentaire.

A forfait pour 3 insertions de 3 lignes : 1 franc.

## DEMANDES D'EMPLOI

Hom. mar. sach. cond. dem. pl. h. de peine ou aut. E. L. r. Piers, 109.

Chauffeur automobile demande place, 19, rue Piers, Molenbeek.

Demois. de mag. dem. place, F. D., 37, rue de la Clinique, Cureghem.

Empl. cherc. occupat. ou faire courses. F. D 37,r.de la Clinique, Cur.

Hom. m. 30 a. fr. fl. ch. pl. q.q. ou g. de bur. Ecr. E. G. 35, b. journ.

Dom. intér. dem. pl. prét. mod. b. c. M., 45, r. du Page, Ix. s. 2 f.

Jne h. 14 a. sach. b. lire et écr. d. pl. p. f. courses Winandy, r.Chimiste, 57

Insp. d'ass. ch. empl. quelc., meill. référ. Ecr. G. S. bur. du journ.

Compt. expér. dem. tr. bur., prét. mod., 218, av. Van Becelaere, Waterm.

Jne fem. dés. faire ouv. q.q. à la journée. Ecr. C.D. ch. d'Alsemberg, 52

Hom. 40 ans bonn. réf. dés. garde mais. ou aut. oc. Ec.E.R.101,r.Laeken

Mons. instr., se pr.bien, ch. occup. 77, rue Van Artevelde, Brux.

Jardin. 36 ans, b. cert. dem. pl. quelc., 91, rue Champ-Eglise, Laeken.

Jeune fem. dem. pl. f. quart., chez pers. seul, Ec. ch. Ninove,623, S.A.

Mons. 30 a. dés. occ. bur. prét tr. mod., nour. suff. Ecr. J. F. bur. journ.

Hom. mar. 36 ans, p. et écr. fr. et all., dem. emp., E.D.36, bur.journ.

Célib. 40 ans, liégeois, h. de peine,dom., t. faire, d.pl. B.cert.Poste R.Brux.

Jeun. fem. dem. faire journ., rob, mant., chap. et arr. 51, r. Plétinckx.

Mons. meil. réf. cherc. représ. ou empl. quelc. S'ad. 43, r.Taziaux, M.

Jne hom. 18 a., ct m. écr. et tr. bur., ch. emp. Ecr. W.D.F. bur. journ.

Femme à journ. dem. ouvrage quelc., s'adr. : r. de Ribaucourt, 123.

Méc.-mont., dem. pl., accept. tout autre empl., Ecr. E.R.B. bur. journ.

Alim. bon court. dem. pl., 51, rue Em. Carpentier.

Méc., élec., opér. cin. dem. occupat. Ecr. C. T. bureau du journal.

Jne fille, 25 ans, dem. pl. tout faire ou quart. B. C., r. Chaumière, 22

Bonne taill. dem. ouv. à dom., neuf et arr., r. Albanie, 71, St-Gilles.

Compt. cour. tous trav. bur. dés. empl., meil. réf. 23, r. Flamands, Jette.

Garç. cours. cherc. pl. à t. faire, b. c. Desmedt ch. d'Anvers, 183.

## LOCATIONS DIVERSES

On cherc. pet. bur. garn. 1 ou 2 p. au bes. a. cuis. et ch. à c. Ec. V.R. b.j.

Belle mais. meubl. avec écur. et rem., bien située g. du Nord, à remettre. Prend. adr. b. du journ

A louer en tout ou en partie,62,r.des Fabriques r.-de-ch., appart., caves, arr. bâtim. écur., remises.

A lr mag. appart. 7 pl. avec ou sans éc. et rem., 14, r. Maraichère. v.2 à 4

## Annonces diverses

**Leçons** de droit civil, comm. et fiscal. Prép. pr les banques et empl. du trésor par profess. expérimenté. Cond. mod. rue Verhulst, 37, Uccle.

**Achat titres divers.** Lots de ville, oblig., act. aux meill.cond., s'ad. 153 r. Mérode (midi), 9 h. à midi et 2 à 5 h. Disc. abs.

**Indus. off. bon. comm. à qui lui fera vendre 2 b. autos 15 HP, 3,500 fr. et 5,000 f.Ec.en fix.rend.-v.: Hauben,212,ch.Mons.**

**Colportage.**— On dem. fem. ou jnes filles pr article nouveau, facile à vendre. S'adr. 93, rue Van Artevelde, 1er ét., sam. de 2 à 4 h. (h. b.).

Personne part pr l'étr., acc.miss.,rép.gar.France, Hol.,Angl.,Congo.A.B.j.

**Camion automobile** ou chassis 1000 à 2000 k. et moto sont demandés d'occasion, bon état. Ecrire : 91, Boulevard d'Anderlecht, Bruxelles.

FONDS PUBLICS. — Suis ach. 4 p.c. Hongrois J.-Déc., de 3 à 4 h., rue Plétinckx, 39, Bruxelles.

**Après décès.** A liquider quantité de fûts vins bordeaux et bourgogne. Prix très réd. JOUFFROY, 60, rue Rogier (près gare du Nord), Bruxelles.

Beau mob., s. à mang. ch. à couch. noyer neufs à vend., Ecr. bur. j. A.B.

**J'achète** le cuiv., plomb, zinc, fer, fonte et les pn. d'autos. r. Tanneurs, 183.

Poëles à feu continu et petit camion à vendre. 120, r. des Plantes, S.-J.


**PRÊTS ET ACHAT**
Rente belge. — Lots de ville — Coupons.
Change de monnaie hollandaise.
BANQUE NEERLANDAISE
**40, Place de Brouckère (17, Cité Van Volxem)**

**LA MAISON DE GROS**
**POUR CONFECTIONS DE DAMES**
**Vente en détail au prix de gros**
**171, RUE DU PROGRES, 171, BRUXELLES**
**Ouverte toute la journée**

**Monsieur ayant facilité voyages, ira en HOLLANDE, ANGLETERRE, FRANCE, acceptera missions sérieuses. Premières références. Ecrire au bureau du journal sous A. P.**

**FOURRURES**
*Maison ROYER*
**35, RUE DES FRIPIERS, 35, BRUXELLES**
Grands choix de tous genres, à des prix
**INCOMPARABLES**
**Nous garantissons la bonne qualité de toue nos articles.**
AVANT D'ACHETER
**Nous engageons les Dames à nous visiter.**

**CAISSE GENERALE**
de
**Reports et de Dépôts**
Société anonyme à Bruxelles
**11, RUE DES COLONIES, 11, BRUXELLES**
**Capital : fr. 20,000,000. — Réserves : fr. 20,400,000**
**LOCATION DE COFFRES-FORTS**
**à partir de 6 francs l'an**
Ces coffres-forts sont construits dans des caves blindées et armées, d'une sécurité absolue. Ils sont entièrement à l'abri du feu et présentent les garanties les plus complètes contre les risques du vol.
Chaque locataire peut, à son gré, faire valoir la combinaison de la serrure de son compartiment. Il est possesseur de la seule clef confectionnée pour son coffre-fort, ce qui lui assure le libre maniement de ses valeurs, dont il a seul la responsabilité.
Un service de nuit est organisé pour la surveillance des galeries renfermant les coffres.

**TARIF DE LOCATION**
Dimensions intérieures

| Modèle | Hauteur | Largeur | Profondeur | Pour 1 mois | Pour 3 mois | Pour 6 mois | Pour un an |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | 0.08 | 0.30 | 0.60 | | | 4.00 | 6.00 |
| B | 0.15 | 0.30 | 0.60 | | | 7.00 | 10.00 |
| C | 0.32 | 0.32 | 0.60 | 2.00 | 5.00 | 8.00 | 12.00 |
| D | 0.32 | 0.32 | 0.60 | 2.50 | 6.00 | 9.00 | 15.00 |
| E | 0.38 | 0.32 | 0.60 | 3.00 | 8.00 | 14.00 | 20.00 |
| H | 0.43 | 0.32 | 0.60 | 4.00 | 10.00 | 16.00 | 25.00 |
| J | 0.62 | 0.40 | 0.60 | 5.00 | 12.00 | 18.00 | 30.00 |
| L | 0.71 | 0.40 | 0.60 | 6.00 | 15.00 | 25.00 | 40.00 |
| N | 1.08 | 0.71 | 0.60 | 12.00 | 22.00 | 40.00 | 70.00 |
| M | 1.08 | 0.60 | 0.60 | 10.00 | 20.00 | 35.00 | 60.00 |

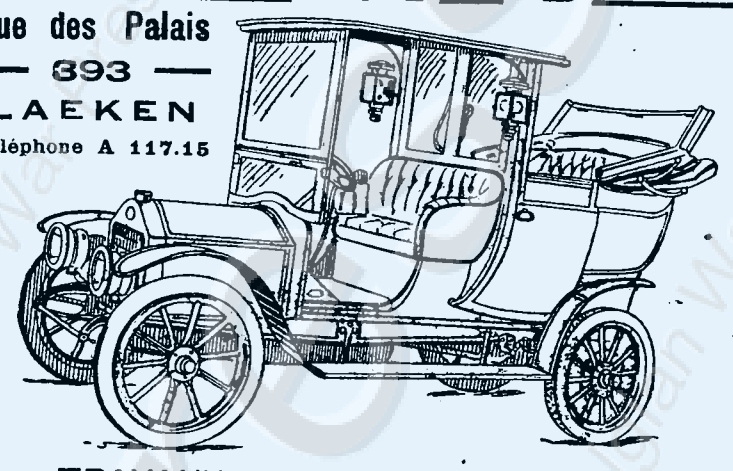
Les galeries des coffres-forts sont accessibles : Les jours non fériés, de 8 h. 1/2 à 6 heures.

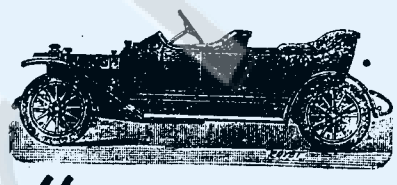
POUR VOS
**Entreprises Générales d'Installations**
HOTELS — BUREAUX — MAGASINS
Adressez-vous aux
**Anciennes Usines EM. GOEYENS**
**A BRUXELLES**
**1, RUE DES FABRIQUES, 1**
*Nombreuses références de tous pays.*
*Plans et devis sur demande.*
Menuiserie. — Décoration intérieure. — Ebénisterie. Miroiteries. — Argenture et biseautage de glaces. Vitraux d'églises et d'appartements. — Fabrique de cadres pour glaces et photographies.

**Par ce froid**
**Prenez du**



**LIBRAIRIE DU CENTRE**
ENTREE LIBRE
**2, RUE DE LOXUM, 2. — BRUXELLES**
Tram : Bourse-Place des Gueux
Choix de Gravures Modernes et Anciennes authentiques. — Exposition permanente. — Occasions. — Les Dernières Nouveautés des Meilleurs Editeurs de Paris. — Livres d'occasion.
**Dépôt et vente au détail des Editeurs Eugène FIGUIERE et Cie, de Paris**
Abonn. à la **Belgique Artistique et Littéraire** et aux principales Revues Françaises

**Carrosserie spéciale pour Automobiles F. VAN DAMME**
**Rue des Palais — 393 — LAEKEN**
**Téléphone A 117.15**

TRAVAUX DE LUXE ET ORDINAIRES
**Spécialités pour l'exportation — Carrosserie " Tous les Temps ,, brevetée**
**FABRICATION TRES SOIGNEE — PRIX MODERES**

**AUTOMOBILES**

**" UNIC ,,**

**Union du Crédit DE BRUXELLES**
**57, r. Montagne-aux-Herbes-Potagères, Bruxelles**
ESCOMTE DES TRAITES
AU TAUX DE LA BANQUE NATIONALE
Dépôts à vue . . . . 2 1/2 p. c.
Dépôts à deux mois. . 3 1/2 p. c.
Dépôts à 1 an . . . . . 4 p. c.
*LOCATION DE COFFRES-FORTS*
*12 francs par an.*
**Caisse d'épargne, intérêt 3.50 p. c. jusque 5,000 fr.**

**CH. BONDIN**
**66, Rue du Mail, 66**
**(près de l'Avenue Louise)**
**Téléphone A 3749** **Téléphone A 3749**
**- BRUXELLES -**
PHARES ◆ LANTERNES ◆ RADIATEURS
Accessoires pour Automobiles et Voitures

DEMANDEZ GRATUITEMENT DEVIS ET CATALOGUES
**L'AUTO DYNAMO**
**Breveté en Belgique et à l'Etranger**
DEMANDEZ GRATUITEMENT DEVIS ET CATALOGUES
**Jos. DECOSTER à WESPELAER**
EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES 1910 — 1er Prix, Médaille en argent
EXPOSITION DE ROUBAIX 1911 — 1er Prix, Médaille en or
**Eclairage électrique des Automobiles,**
**Canots, Aéroplanes, etc.**
**Batteries d'Accumulateurs**
**Spécialement établies pour l'éclairage des voitures**
*Représentant :* **ANT. JANSSENS**
**Rue Washington, 146, BRUXELLES**

**VERNIS ANGLAIS**
FABRIQUE DE COULEURS
**L. FOULON**
**183, rue de Laeken, 183, - BRUXELLES**
(EN FACE DU THÉATRE FLAMAND)
**Céruse broyée - Huile de lin - Térébenthine - Siccatif, etc., etc.**
**Produits d'une pureté absolue, garantie et aux meilleurs prix**
**MATOLIN**
Demandez le catalogue **B** des vernis et couleurs

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE
**VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN**
**REIMS**
AGENT GENERAL :
**Gérard VAN VOLXEM**
**162, Chaussée de Ninove, 162**
BRUXELLES


Imp. du « Messager de Bruxelles », 1, quai du Chantier, Bruxelles